

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALLAINVILLE-AUX-BOIS
DEPARTEMENT DES YVELINES
ARRONDISSEMENT DE RAMBOUILLET
CANTON DE RAMBOUILLET

Séance du lundi 14 juin 2021

Le conseil municipal de la commune d'Allainville-aux-Bois s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation de Monsieur Gilles QUINTON, Maire, le lundi 14 juin 2021 à 19h30.

Etaient présents :

Mesdames : G. FONTANA, V. OMONT, F. PENDINO, J. ROBILLARD

Et

Messieurs : S. BLIN, X. CHARRON, R. FRANCHI, J. PAULAT, P. PRUVOST, G. QUINTON.

Le Conseil Municipal ayant reçu le compte-rendu de la précédente réunion du Conseil du 14 avril 2021 par mail, approbation et signature de ce compte-rendu sont faits ce jour. Abstention à l'approbation dernier conseil par Monsieur FRANCHI Régis.

Le Conseil Municipal se déroule à huis clos compte-tenu des règles sanitaires liées à la Covid 19.

Monsieur Sébastien BLIN est secrétaire de séance.

Ordre du jour

DELIBERATIONS

Taxe d'aménagement :

Le conseil confirme le taux instruit en 2011 à 5%

Vote « POUR » à l'unanimité des membres présents.

Taxe DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) :

2000 € de subvention sont demandés pour le renouvellement du parc informatique.

Vote « POUR » à l'unanimité des membres présents.

Transport scolaire , collégiens et lycéens :

L'ensemble du conseil approuve la continuité de la participation aux transports.

Une participation de la commune de 100€ d'aide qui reste inchangée, est accordée pour les collégiens et les lycéens et elle s'étend nouvellement aux étudiants des filières professionnelles pour la carte imagin'R.

Une participation de 50€ d'aide pour les transports de Rambouillet et Saint Arnoult en Yvelines est accordée aux collégiens et aux lycéens.

Vote « POUR » à l'unanimité des membres présents.

Fête du 14 juillet :

Le Maire demande à décaler les festivités du 14 juillet.

Les membres du conseil sont tous d'accord.

Le maire propose de reporter au premier week-end de septembre

Vote « CONTRE » de Madame F. PENDINO , Abstention de Monsieur J. PAULAT , Vote « POUR » du reste des membres présents.

QUESTIONS DIVERSES

Défense contre l'incendie :

La commune prévoit l'élaboration d'un schéma communal de défense contre l'incendie et l'installation de poches d'eau à Souplainville et Erainville .

Village fleuri :

Le passage du jury pour le concours du village fleuri aura lieu le 17 juin 2021 à 14h45 .

CNAS (Comité National d'Action Sociale) :

Monsieur Pascal Pruvost et Madame Kathia Quinton ont été élus en tant qu'administrateurs du bureau régional.

Défibrillateur :

Le défibrillateur de la mairie vient d'être contrôlé et déclaré inapte. Il a donc été remplacé.

Nettoyage des vitres de la mairie et de la salle communale :

Intervention prévue en août par la société Yvelines chantiers .

Les questions étant épuisées, la séance est levée à 21h05.

Monsieur le Maire,

Gilles QUINTON